Préparation titres & travaux et oral de Pré CNU ou CNU

Dr Geoffroy Robin (MCUPH, Lille)

Dr Vincent Puy (MCUPH, Jean verdier à Bondy)

Introduction

❑ Pourquoi envisager une carrière hospitalo-universitaire (HU) ?



Soins



Recherche



Enseignement



❑ Organisation :

- « bi appartenance »
- 2 employeurs : **ministère de l'enseignement (université)** et ministère de la santé (hôpital)

Introduction

❑ Quels postes ?

Post internat :

CCA (Chef de Clinique des universités – Assistant des hôpitaux)

AHU (Assistant Hospitalo-Universitaire)

Rang B :

PHU (Praticien Hospitalo-Universitaire)

MCU-PH* (Maître de Conférences des Universités – Praticien Hospitalier)

Rang A :

PU-PH* (Professeur des Universités – Praticien Hospitalier)

*Titulaires



Introduction



Post internat
(CCA, AHU, Assistant spécialiste)

PHU

PH
(Praticien Hospitalier)

MCU-PH

PU-PH

Un parcours du combattant…



Besoins locaux +++

Candidat avec prérequis

Pré-CNU

Com

HU locale

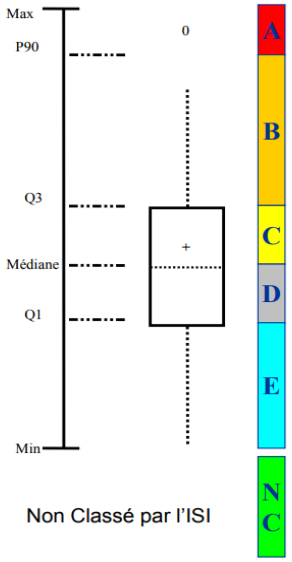
CNU

I. Prérequis

I.A Rappel SIGAPS

- 2 composantes de l'évaluation SIGAPS (Système d'Interrogation, de Gestion et d'Analyse des Publications Scientifiques) :
  - la catégorie de la revue (C1)
  - la position dans les auteurs (C2)

C1



- 8 si A
- 6 si B
- 4 si C
- 3 si D
- 2 si E
- 1 si NC

Impact factor

C2

- 4 si position 1 ou dernier
- 3 si position 2
- 2 si position 3
- 1 sinon

Score = C1*C2

I.B Rappel SIAPS 2

- Score évaluant l'implication pédagogique du candidat
- A ce jour, aucun seuil requis pour tel ou tel recrutement



TOTAL HEURES D'ENSEIGNEMENT

Points de jury heures d'enseignement

Total retenu heures d'enseignement (Max = 200)

TOTAL RESPONSABILITES PEDAGOGIQUES

Points de jury Responsabilités pédagogiques

Total retenu Responsabilités pédagogiques (Max = 400)

TOTAL INNOVATIONS PEDAGOGIQUES

Points de jury Innovations pédagogiques

Total retenu Innovations pédagogiques (Max = 400)

SCORE SIAPS RETENU (Max = 1000)

I.D En pratique MCU-PH versus PU-PH

Poste	MCU-PH	**PU-PH**
SIGAPS	200	400
Master 2	✓	✓
Thèse de Sciences	(✓)	(✓)
HDR*	-	✓
Mobilité**	-	✓

*HDR : Habilitation à Diriger des Recherches

* * Mobilité non exigée dans les concours type 3 (PH échelon > 6) et type 4 (MCU-PH > 10 ans)

II. Procédures de Recrutement des MCU-PH et des PU-PH

II.A Qui peut concourir ?

- **Besoin LOCAL ++**
- **Publication des postes vacants** au *Journal Officiel* par le MESRI

- **Situation 1 : Mutations**
  - Possible après **3 ans** dans le même C.H.U. (ou avant, sous conditions et accords spécifiques)
  - Décision ministérielle après avis des instances locales

-

II.A Qui peut concourir ?

- **Besoin LOCAL ++**
- **Publication des postes vacants** au *Journal Officiel* par le MESRI

- **Phase 1 : Mutations**
  - Possible après **3 ans** dans le même C.H.U. (ou avant, sous conditions et accords spécifiques)
  - Décision ministérielle après avis des instances locales

- **Phase 2 : Recrutement par concours nationaux** (hors mutation)

  - ***Concours de type I*** *: voie classique (CCA-AHU, PHU, PH…) avec conditions d'ancienneté et de diplômes ≥ 1 an d'exercice effectif et être titulaires d'un master 2 ou équivalent (DERBH, doctorat d'Etat en biologie humaine ou DEA.*

  - ***Concours de type II*** *: voie exceptionnelle (sans clinicat), postes limités à* ***≤ 1/3*** *des recrutements*

  - *Concours de type III : recrutement PUPH pour PH avec échelon > 6*

  - *Concours type IV : recrutement PUPH pour MCUPH ancienneté ≥ 10 ans*

- **Dossier de candidature obligatoire** avec date limite d'envoi : diplômes + exposé des titres et travaux

II.B Etape 1 : pré audition CNU

• **Au plus tard,** en juin précédant la révision des effectifs où se fera la demande de poste (**N-2ans**) :

- envoi du CV en amont au présidente/présidente de CNU

- présentation orale de 15-20 min T/T et projet

- Critères évalués :
  - ✓ Recherche
  - ✓ Enseignement
  - ✓ Soins
  - ✓ Activités d'intérêt général

- Objectif : assister les candidats dans leurs choix de formation ou d'insertion dans une équipe de recherche et identifier très tôt les problèmes éventuels.

II.B Etape 2 : Création du poste (UFR & hôpital)

- **Demande de poste au** Conseil d'UFR (Faculté) et de la CME (Hôpital)

- **Qui ?** responsable universitaire + responsable hospitalier

- **Examen des demandes** par les Commissions des Effectifs (Faculté et Hôpital)
  - Désignation de **rapporteurs**
  - Analyse du dossier, des projets pédagogiques et médicaux
  - Accord du **Chef de Pôle** requis

- **Critères pris en compte :**
  - Profil et travaux du candidat
  - Besoins locaux d'enseignement et d'activité hospitalière
  - Existence d'un **poste budgétaire vacant** (promotion, retraite, redéploiement, exceptionnellement création)

- **Classement interdisciplinaire** des demandes par le Conseil de Faculté et la CME.

- **Commission paritaire** Faculté–Hôpital → transmission aux Ministères Enseignement supérieur et Santé (**sept N-1**)

- **Décision ministérielle** puis **publication au Journal Officiel**

II.B Etape 3 : Candidature CNU

selon procédures précisées au décret 84-135 par les sections compétentes du CNU

Rapporteurs CNU

- Deux membres du jury- Réception du **dossier complet**, échanges possibles avec le candidat

- Rédaction d'un **avis motivé** présenté au jury

Épreuves du concours

Tirage au sort d'un sujet

Préparation

Audition : présentation des T/T, projet HU + questions du jury

Exposé didactique

Délibération du CNU

Déclaration d'aptitude par le/la Président(e) de CNU et transmission au MESRI de la liste des candidats admis

II.B Etape 4 : Validation du poste

- ❑Par l'UFR et l'hôpital
- ❑En Juin de l'année de la prise de fonction
- ❑Présentation par le responsable voir par le/la candidat(e)

II.B Etape 5 : nomination & période probatoire

- Nominations :
  - effectuées conjointement par le MESRI et le Ministère de la Santé
  - second tour possible si tous les postes ne sont pas pourvus
  - réception de l'arrêté de nomination reçu après l'ensemble de la procédure

- Période probatoire :
  - Nomination pour **1 an probatoire**
  - Évaluation par la **CME** puis le **Conseil d'UFR** après avis du/des responsable(s)
  - En cas d'insuffisance : **prolongation d'un an** ou réintégration dans le corps d'origine / exclusion



III. Comment préparer ?

III.A Titres et travaux

Parcours professionnel (études médicales à aujourd'hui)

Activités hospitalières (Postes, responsabilités, gardes & astreintes)

Activités d'enseignement ➔ score SIAPS

Activités de recherche :

- Thématique et unité de rattachement, encadrements (M1, M2, thèses d'exercice, Thèses de Sciences…)
- Communications orales et écrites, publications et production scientifiques (SIGAPS)
- Obtention de financement

Responsabilités collectives et d'intérêt général :

- Administratives
- Responsabilités et mandats (sociétés savantes, CNU…)
- Autres (reviewer..)

III.B Oraux pré-CNU et CNU

- Respect du temps imparti ≈ 20 min / Synthèse et mise en perspective des T/T / s'entrainer ++

- Parcours professionnel / cursus HU :
  - titres universitaires
  - titres hospitaliers

- Activités hospitalières
  - description de l'équipe (PNM/PM) avec volume et type d'activité
  - rôle au sein de l'équipe (habilitations, missions, participation service de garde et astreinte)

- Activité d'enseignement (score SIAPS)

- Activités de recherche (score SIGAPS) et encadrements

- Perspectives

- Conclusion

Quelques conseils d'amis…

Être exhaustif mais mettre en avant

la (ou les 2 maxi) thématique(s) « phare(s) »

Essayer d'équilibrer « au mieux » les 3 axes :

- Enseignement
- Activité de soins
- Recherche

Les dossiers « parfaits »

sont rares :

chacun(e) a des qualités réelles mais aussi des limites dans certains domaines

Le jour de la présentation :

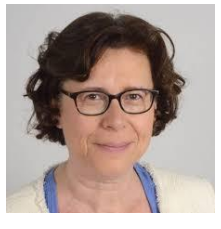
aller à l'essentiel !

Leçon pédagogique : soyez vous-même !!
pas de questions du jury…

Encourager ++++ vos mentors à faire du « lobbying » concernant votre candidature

III. CNU : la sous-section 54-05



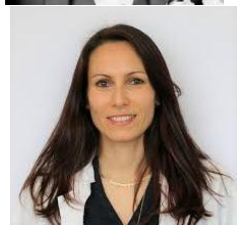





Présentation de la sous-section 54-05








Rangs A

- ❑Pr Samir HAMAMAH (président)
- ❑Pr Geneviève PLU-BUREAU
- ❑Pr Nathalie RIVES
- ❑Pr Rachel LEVY
- ❑Pr Catherine PATRAT
- ❑Pr Jean-Marc AYOUBI

Rangs B

- ❑Dr Fabien GUIMIOT (Vice-président)
- ❑Dr Sandrine GISCARD D’ESTAING
- ❑Dr Geoffroy ROBIN
- ❑Dr Vincent PUY
- ❑Dr Julie BARBERET
- ❑Dr Jessika MOREAU

Rôles du CNU

- ❑Evaluation des candidats
- ❑Promotions
- ❑Attribution des PEDR
- ❑Enjeux stratégiques politiques des disciplines associées en lien avec les collèges de BMDR et de GM

Conclusion

- ❑Identifier des MENTORS, responsables
- ❑ANTICIPER (besoins LOCAUX++)
- ❑Demander de l’aide à ses responsables, membres du CNU si besoin

